

Face à l'enfumage du « Grenelle » de Blanquer : 183€ pour tous dès maintenant sans contrepartie !

Le ministre Blanquer annonce qu'il lance « un Grenelle des professeurs ».

Cette musique n'est pas nouvelle. Elle était apparue en pleine mobilisation contre la réforme de retraites, qui a certes été pour le moment retardée mais qui reste inscrite au calendrier ministériel.

Alors que les enseignants pouvaient perdre en moyenne 36 % de leur pension, le ministre mettait 500 millions sur la table pour « revaloriser » les enseignants dont 200 millions pour les salaires et 300 millions pour travailler plus en finançant les stages pendant les vacances et les heures supplémentaires dans le second degré.

Les propositions présentées à ce moment-là aux organisations syndicales excluaient la quasi-totalité des personnels de cette pseudo-revalorisation !

Alors que le point d'indice est gelé pour une nouvelle année, et de façon presque ininterrompue depuis 10 ans, de quelle revalorisation parle le ministre ?

Dans une interview accordée le 30 août au JDD, il détaille ses projets :

- ♦ Il ne s'agirait plus maintenant que de 400 millions ;
- ♦ Il s'agirait de définir à partir de novembre une loi de programmation pluriannuelle ;
- ♦ Cela passerait par une transformation profonde du système éducatif et des carrières ;
- ♦ 1,5 millions d'heures supplémentaires en plus ;
- ♦ Le dispositif « devoirs faits » passerait de 2 à 3 heures par semaine ;
- ♦ Des stages de réussites seraient programmés dès la Toussaint ;
- ♦ Renforcement de l'accompagnement personnalisé (parcours scolaire spécifique pour les élèves de 6^{ème} les plus en difficultés jusqu'à 6 heures hebdo) ;
- ♦ Renforcement du « plan mercredi » pour accueillir les enfants le mercredi et en fin de journée.

Il apparaît ainsi évident qu'une part conséquente de l'enveloppe de 400 millions sera consacrée à financer ces projets, à remettre en cause les statuts des personnels, en les contraignant à travailler plus, y compris pendant les congés.

Et quand bien même ces 400 millions par an seraient consacrés uniquement à une revalorisation (ce qui ne sera donc pas le cas), ils correspondraient, rapportés au nombre d'agents de l'Éducation nationale, à une augmentation de 30€ par mois par agent.

Les personnels hospitaliers, mobilisés depuis mai dernier, ont montré la voie en arrachant 183 € d'augmentation indiciaire pour tous.

C'est cette revendication que portera la FNEC FP-FO au ministre :

183 euros d'augmentation indiciaire pour tous dès maintenant sans contrepartie et l'ouverture immédiate de négociations en vue d'un rattrapage de la perte de pouvoir d'achat subie depuis 2000 !

La FNEC FP-FO invite tous les personnels à se réunir pour en discuter, revendiquer de vraies augmentations salariales sans contreparties, et préparer la mobilisation, comme l'ont déjà commencé les personnels hospitaliers, pour gagner.

Montreuil le 1^{er} septembre 2020